



c'est mon
conseil communautaire

**Liste des délibérations du
19 septembre 2023
Salle du conseil communautaire
La Villedieu-du-Clain**



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 19 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 19 septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes à La Villegieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mercredi 13 septembre 2023.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : jeudi 21 septembre 2023.

Date d'affichage : jeudi 21 septembre 2023.

Présents :

ASLONNES	M. BOUCHET ;
CHATEAU-LARCHER	Mme PEIGNAULT ;
DIENNE	Mme MAMES ;
FLEURÉ	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
GIZAY	M. GRASSIEN ;
ITEUIL	Mmes MICAULT, BERNE et M. CINQUABRE ;
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	Mme BOUTILLET et M. RICHARD ;
MARCAY	Mme GIRARD ;
MARNAY	M. CHAPLAIN ;
NIEUIL-L'ESPOIR	MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mmes AVRIL et GERMANEAU ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	M. PICHON et Mme BRUNET ;
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
SMARVES	M. SAUZEAU, Mmes PAIN DEGUEULE et ROUSSEAU ;
VERNON	MM. HERAULT et REVERDY ;
VIVONNE	Mmes BERTAUD, GREMILLON, PROUTEAU et MM. GUILLON et QUINTARD.

Excusés et représentés :

CHATEAU-LARCHER	M. GARGOUIL a donné pouvoir à Mme PEIGNAULT ;
ITEUIL	M. BOISSEAU a donné pouvoir à Mme MICAULT ;
MARCAY	M. CHARGELEGUE a donné pouvoir à Mme GIRARD ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	M. BUGNET a donné pouvoir à M. PICHON ;
SMARVES	M. GODET a donné pouvoir à M. SAUZEAU.

Excusés :

ASLONNES	Mme SICARD ;
DIENNE	M. BOTTREAU (S) ;
GIZAY	M. MORILLON (S) ;
MARIGNY-CHEMEREAU	Mme NORESKAL et M. PROUST (S) ;
MARNAY	Mme LAVENAC (S) ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	Mme RENOUARD ;
ROCHES-PREMARIE-ANDILLE	Mme SAVIGNY ;
VIVONNE	M. BARBOTIN.

Secrétaire de séance : M. MARCHADIER.

Assistaient à la séance : M. POISSON et Mme DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 19 septembre 2023 est la suivante :

2023/120. Administration générale : Modification des statuts du Syndicat Energie Vienne (Eclairage public).

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/121. Administration générale : Transfert de la compétence intégrale « Eclairage Public » dans le cadre de l'exercice de la compétence développement économique et de l'ensemble des zones d'activités économiques au Syndicat ENERGIES VIENNE.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/122. Administration générale : Désignation d'un délégué titulaire de la Communauté de communes des Vallées du Clain au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Mme LAVENAC est élue déléguée titulaire au CIAS à l'unanimité des suffrages exprimés.

2023/123. Administration générale : Signature de la charte d'engagement partenarial du Programme Alimentaire Territorial

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/124. Administration générale : Schéma de mutualisation des services entre la commune de Vivonne et la Communauté de communes des Vallées du Clain pour la période 2022 à 2024 : conclusion d'un avenant n° 1.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/125. Administration générale : Réalisation d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Iteuil : demande de subvention FNADT.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/126. Administration générale : Versement d'un fonds de concours de 35 000,00 € à la commune de NOUILLE-MAUPERTUIS dans le cadre de travaux d'aménagement du centre-bourg et de l'extension du local jeune.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/127 : Budget-Finances : Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : répartition du reversement entre la CCVC et ses communes membres pour l'année 2023.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/128 : Budget - Finances : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) : Exonération des locaux à usage industriel et des locaux à usage commercial pour l'année 2024.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/129. Budget-Finances : Budget général : décision modificative n°2 : virement de crédits.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/130. Budget Finances : Ouverture d'une ligne de trésorerie interactive de 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/131. Développement économique : Acquisition de la parcelle AM 27 sur la ZAE « Les Justices » auprès de la commune de Nouaillé-Maupertuis.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/132. Développement économique : Vente de la parcelle AM 27 la ZAE « Les Justices » à la SARL DESIGN ELEC.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2023/133 : Prévention des déchets : Conclusion d'une convention de groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de matériels roulants de plus de 3,5 tonnes entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et le SIMER.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD.

Approuvé à l'unanimité.

2023/134 : Prévention des déchets : Conclusion d'une convention cadre permettant l'émission d'un acte de cautionnement solidaire en application de l'article L.516-1 du Code de l'environnement.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2023/135. GEMAPI : Approbation de la modification statutaire du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et CHAPLAIN

Approuvé à l'unanimité.

2023/136. Administration générale : Rapport d'activité 2022 de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **lundi 2 octobre 2023 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain conseil communautaire est fixé au **mardi 17 octobre 2023 à 18h00**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h48.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU

La Secrétaire de séance
M. Rémy MARCHADIER

